

financière aux municipalités qui, après le 15 mai devront assumer des engagements de plus en plus lourds au titre du bien-être, vu que les prestations saisonnières d'assurance-chômage cesseront à partir de cette date?

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): L'honorable député doit savoir, je pense, que le Parlement, à la demande du gouvernement actuel, a prévu avec les provinces le partage, à parts égales, de l'assistance-chômage, sans aucune des dispositions restrictives qui limitaient ce genre d'aide sous le régime de l'ancien gouvernement. Il doit savoir également que par les subventions considérables versées aux termes de la loi sur les arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts, on aide beaucoup les provinces et, par l'entremise de ces dernières, les municipalités.

M. Winch: J'ai une autre question à poser. Je pense que le ministre m'a mal compris. Je suis tout à fait au courant des obligations du gouvernement fédéral, soit de l'entente visant le partage à parts égales qu'il a conclue avec les provinces pour prendre soin des chômeurs employables. Mais, vu ce qui surviendra le 15 mai, j'aimerais demander...

M. l'Orateur: A l'ordre! Je suis déjà intervenu lorsque le député a posé une question complémentaire semblable à celle-ci. Je ne parviens pas à comprendre ce qu'on peut gagner en essayant de discuter une question de politique ministérielle à l'appel de l'ordre du jour.

M. Winch: Je ne discute pas. Je veux poser une question.

M. l'Orateur: Je regrette, mais je dois demander à l'honorable député de reprendre son siège.

L'INDUSTRIE

LES PETITES AUTOMOBILES—INTERPELLATION AU SUJET DE DIRECTIVES DU CONSEIL DU TRÉSOR TOUCHANT LES ACHATS DU GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Martin (Essex-Est): Je voudrais poser une question au ministre des Finances. Le ministre pourrait-il nous dire si le conseil du Trésor, ou quelque autre organisme du gouvernement, a émis quelque directive pour inviter les services de l'État canadien à acheter des petites voitures automobiles au lieu de grandes? Si je pose cette question, c'est en raison du grave problème que pose le chômage à l'industrie automobile.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Martin: Le ministre ne répondra-t-il pas à la question?

[M. Winch.]

L'hon. M. Fleming: J'ai répondu non, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: La parole est au député de Burin-Burgeo...

L'hon. M. Martin: Le ministre ne voudra-t-il pas...

M. l'Orateur: Je viens d'accorder la parole au député de Burin-Burgeo.

(Plus tard)

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. M. Martin: J'ai une question complémentaire à poser au ministre des Finances. Puisque le ministre dit qu'il n'est pas au courant de l'existence d'une telle directive, voudra-t-il tenir compte que, d'après le *Globe and Mail* d'aujourd'hui, le sous-ministre aurait dit que cette directive existe? Le ministre verra-t-il à annuler immédiatement cette directive, parce qu'il est évident qu'elle va sérieusement à l'encontre des intérêts des ouvriers canadiens?

L'hon. M. Fleming: Un beau jour, monsieur l'Orateur, l'honorable député saura poser une question qui ne sera pas accompagnée d'un discours ou d'une harangue, mais il n'a pas encore appris à le faire. Il a posé une question il y a un instant, et j'y ai répondu.

L'hon. M. Chevrier: Le ministre lui-même a beaucoup à apprendre.

L'hon. M. Fleming: Je n'ai rien à apprendre de l'honorable député.

L'hon. M. Chevrier: Oh, oui, le ministre a quelque chose à apprendre.

L'hon. M. Fleming: Je n'ai pas vu la nouvelle dont l'honorable député a parlé. Bien entendu, j'irai aux renseignements. J'essaie de me tenir au courant de ce qui se passe au Conseil du Trésor mais je ne prétends pas être au courant de toutes les décisions de tous les organismes et de tous les ministères.

L'hon. M. Martin: Le Conseil du Trésor est de votre ressort, et vous devriez être au courant.

L'hon. M. Fleming: S'il s'agit d'une chose qui tombe dans le champ de compétence du ministre des Finances, l'honorable député peut être assuré que le ministre des Finances est disposé à assumer la responsabilité qui lui incombe à cet égard.

LES TRANSPORTS

OPÉRATEURS RADIO—PRÉTENDU ÉCHEC DU PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Paul Hellyer (Trinity): Je voudrais poser une question au ministre du Travail. Pourrait-il dire à la Chambre comment il se